Procuration

pour désigner le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise

Non domicilié

Nous, personnes ayant le droit d'être inscrites sur la liste électorale ou référendaire, à titre de :

☐ copropriétaires de l'immeuble depuis le
☐ cooccupants de l'établissement d'entreprise depuis le

année mois jour

désignons, par la présente, à la majorité d'entre nous qui avons la qualité d'électeur ou de personne habile à voter :

Date de naissance

Prénom Nom

année mois jour

comme personne[1] à être inscrite sur : ☐ la liste électorale municipale ☐ la liste électorale de la MRC (si applicable)
☐ la liste référendaire

Adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise donnant droit à l'inscription[2] :

N° Rue, avenue, n° de lot

Ind. rég. Numéro de téléphone

Municipalité Code postal Adresse électronique

Adresse du domicile :

N° Rue, avenue, ...

Ind. rég. Numéro de téléphone

Municipalité Code postal Adresse électronique

Signature de la **majorité** des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs ou des personnes habiles à voter. Dans le cas où il n'y en a que deux, la signature des deux est **obligatoire**.

Prénom et nom (lettres moulées)	**Signature**	**Date**

1 Cette personne doit être majeure, citoyenne canadienne, ne pas être en curatelle ni coupable d'une manoeuvre électorale frauduleuse et n'a pas le droit d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste électorale ou référendaire.

2 Pour tout renseignement concernant votre droit d'inscription, veuillez vous informer auprès de la municipalité.

PRENEZ NOTE que la procuration prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas retirée ou remplacée.

SMR-9.1-VF (13-03) S
Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, articles 54, 55, 55.1, 341, 514, 525, 526 et 526.1